

**La Maison
André B. Papineau
Ville de Laval**

Les collection
retrouvailles
Numéro 6



La Maison André B. Papineau Ville de Laval

Québec
Janvier 1978

Avant-propos

Le présent document relate les événements qui ont marqué l'histoire de la maison André B. Papineau. Il retrace également la vie de ses propriétaires en plus de fournir quelques explications à propos du sauvetage de cette maison et de sa restauration.

Mais ce document ne s'attache pas seulement à mieux faire connaître la maison André B. Papineau. Il démontre aussi que la conservation du patrimoine québécois est chose possible lorsque des démarches concrètes, pour la sauvegarde et la mise en valeur d'un bien, sont entreprises.

Remerciements

Des remerciements sont adressés à ceux qui ont participé de près ou de loin à la restauration de la maison André B. Papineau.

Alain Rainville, historien

Jean-Guy Théoret, assistant-directeur général

Direction générale du patrimoine

Vianney Guindon, architecte

Pierre Cantin, architecte

Vianney Houle, ingénieur civil, ministère des Transports

Claude Latour, entrepreneur général

Robert Huard, ingénieur Ville de Laval

La Société d'histoire de l'Île Jésus.

Sauvegarde de la maison

Le projet de construction de l'aéroport de Mirabel menaçait d'expropriation ou de démolition plusieurs habitations situées dans la zone d'aménagement du nouvel aéroport.

Le tracé de l'autoroute 13 menant de Montréal à Mirabel sectionnait le boulevard Saint-Martin. Les deux voies requises, les approches et les accès à l'autoroute, motivaient l'expropriation des quelques maisons localisées sur ce boulevard. Parmi ces demeures, la maison André B. Papineau devait subir le même sort, lorsque des démarches de sauvegarde furent entreprises par la Société historique de l'Île Jésus.

Sous l'initiative de cette société et de quelques particuliers intéressés à conserver la maison, une demande de classement fut adressée à la Direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles. Après une étude de la demande, justifiant le bien fondé de celle-ci, la Commission des biens culturels recommanda au ministre d'émettre un avis d'intention de classement.

Cet avis de classement de la maison André B. Papineau fut signifié au propriétaire de la maison, le ministère des Transports, lequel n'exprima aucune désapprobation face à cette communication.

Le classement officiel de la maison fut ainsi enregistré le 16 septembre 1974. En vertu de la Loi sur les biens culturels, la maison André B. Papineau devenait protégée et aucune action ne pouvait être entamée sans la permission du ministre des Affaires culturelles.

Le ministre des Affaires culturelles et le ministre des Transports négocièrent la relocalisation de la maison. Après avoir discuté et envisagé plusieurs endroits, le choix de relocalisation s'arrêta à l'endroit le plus près du site d'origine.

Sous la responsabilité du ministre des Transports, le déménagement de l'habitation fut effectué au printemps 1974. Après avoir complété cette opération, le ministre des Transports procéda au transfert de propriété avec le ministre des Affaires culturelles.

Dans une deuxième phase, le Service des monuments historiques assumait la charge de préparer un programme de restauration. Le projet comprenait trois étapes: le curetage, la recherche historique et la préparation des plans de restauration.

Le curetage débuta en février 1975 et fournit aux chercheurs des éléments très pertinents destinés à la réalisation des plans de restauration. D'autre part, cette opération de curetage facilita la compréhension de l'évolution architecturale de l'habitation ainsi que des diverses modifications subies au cours de son existence.

Dans un même temps, la recherche historique faisait aussi l'objet de l'étude. Elle s'avéra des plus intéressantes en tant qu'elle permit de retracer les propriétaires qui occupèrent successivement cette maison.



La maison sur son nouvel emplacement. Le poids de la maison était environ de 350 tonnes

Description physique

Les murs de la maison et les pignons étaient construits en moellons appelés aussi pierre brute. La maison constituait un carré mesurant 38' — 0" de long par 33' — 0" de large. Le toit était à deux versants et affichait deux lucarnes sur sa toiture avant. Chaque mur pignon abritait une cheminée centrée avec le faite. Toute la maçonnerie était recouverte d'un crépi de ciment sur lequel on avait imité de la pierre de taille. La façade principale et celle du côté est supportaient une galerie coiffée d'un toit soutenu par des colonnes.

À l'arrière, la maison était munie d'une allonge servant à diverses utilisations, cuisine en été, remise ou tambour en hiver. La fenestration du rez-de-chaussée était bien ordonnée, mais l'était beaucoup moins dans les pignons

Voilà la maison André B. Papineau telle qu'elle apparaissait sur son site d'origine avant le curetage. De nombreuses observations amenèrent à constater la dissemblance des éléments architecturaux de l'habitation et à conclure que des transformations majeures avaient été opérées sur cette maison depuis son origine. Le curetage de la maison Papineau s'avéra donc nécessaire et confirma ces observations.



Le côté nord-est de la maison



Le côté sud-ouest de la maison recouverte de crépi de ciment



L'apparence première de la maison avant le curetage et sur son site d'origine.

Le curetage

Comme la galerie et l'allonge ne pouvaient être déménagées, un premier curetage est fait sur place, avant de transporter la maison à son nouvel emplacement. On commença par le curetage extérieur de la maison pour ensuite entreprendre celui du sous-sol.

L'allonge, ajoutée vers 1920, ne comportait aucun intérêt et fut démolie. La galerie fut également enlevée, ce qui révéla qu'à l'origine, l'habitation n'avait eu qu'une seule galerie située sur la façade principale.

À l'intérieur de l'habitation, la cave était grossièrement creusée sur les deux tiers de la superficie de la maison. Le sol était de terre battue. Adossé au mur nord-est, un massif de maçonnerie formait la base d'unâtre. Une fenêtre sur le mur ouest avec à ses côtés un placard, deux soupiraux en façade et une porte à l'arrière, constituaient les ouvertures

Le curetage fut interrompu pendant la période de déménagement. Cette opération complétée, le curetage continua. Le texte qui suit vise à renseigner sur les étapes du curetage en fournissant les caractéristiques des éléments architecturaux découverts. La découverte de ces "éléments" apporta aux recherches un apport considérable pour la compréhension des transformations architecturales subies par la maison Papineau.

Les murs

On constata, en enlevant le crépi de ciment qui revêtait les murs extérieurs, l'absence de recouvrement sur la maçonnerie de moëllons.

Le ravalement dévoila sur la façade arrière les emplacements des anciennes solives de la galerie, qui avaient été enlevées lors de la construction de l'allonge.

En façade et à l'arrière on observa la présence de maçonnerie et au-dessus des portes, celle de bouts de solives servant à la charpente d'un toit pour les entrées.



*Fenêtre condamnée découverte dans le mur arrière
Cadre fait en cèdre avec joints à tenon et mortaise reliés par une cheville.
Le prolongement des deux pièces horizontales au-delà des jambages servait d'ancrage pour le cadre.*

Les ouvertures

Toutes les fenêtres, de fabrication récente, laissaient supposer un changement du fenêtrage survenu au cours des années 1950. Les boiseries encadrant ces fenêtres cachaient des faux cadres qui avaient été modifiés, mais, qui étaient d'origine. Plusieurs étaient pourvus de trous de gonds pour accrocher leurs contrevents. Sur la façade arrière, une fenêtre murée en brique possédait encore son cadre original ainsi que ses gonds.



*Prototype d'un cadre de fenêtre.
Le faux-cadre a été diminué à la hache et l'allège coupée pour faire place à la nouvelle fenêtre.*



Façade arrière de la maison lors du curetage.

On peut apercevoir l'ancien bardeau sous la tôle de la couverture.

- A) Solives de la galerie dans la maçonnerie
- B) Emplacement de la porte de cave
- C) Solives pour le toit de la galerie
- D) Fenêtre murée.

Façade principale de la maison après le curetage. Sur la photo, le solage est fait de béton, et sera recouvert de pierre



Le toit

La toiture était recouverte en tôle embossée pour la partie avant, et en tôle côtelée pour l'arrière. Sous cette tôle, on retrouvait deux épaisseurs de bardeau de cèdre, dont le plus vieux était taillé à la hache

Le toit était protégé par une planche de pin très large sans bouvetage. Une observation plus accrue de la toiture révéla que des réparations avaient été réalisées sur la toiture, plus spécifiquement aux quatre coins du toit.

Par ailleurs, on remarqua l'émergence d'une ligne de reprise originant de chaque coin en bas du toit. Cette ligne de reprise se prolongeait jusqu'au faite à une distance de 10' — 0" du pignon. Cette exploration de la toiture proposa l'hypothèse suivante: la possibilité d'un pignon en croupe. Cependant une expertise plus poussée à l'intérieur de la maison sera nécessaire pour confirmer une telle hypothèse et y apporter une conclusion définitive. En outre, l'examen de la bordure du toit démontra l'inexistence de coyaux, et permit de découvrir l'emplacement de deux lucarnes qui se localisaient sur la toiture arrière de l'habitation.

Les lucarnes

Les lucarnes existantes dataient de la période 1910. Elles furent construites au même endroit que les anciennes, qui elles, étaient à pignon et plus petites. Au moment de la réparation du toit on enleva les deux lucarnes situées à l'arrière de l'habitation.



Une étape du curetage du toit. Le pignon de pierre et une partie du toit sont encore en place. On distingue très nettement la séparation entre le toit ancien (A) et la réparation actuelle (B)

Le curetage d'une lucarne. Remarquons la forme première du toit de la lucarne dans le bardeau de la toiture.





État du mur ouest après le curetage
A) Plinthe
B) Cymaise

C) Placard
D) Plafond avec parclose.

À l'origine, cette pièce comprenait un cabinet logé dans le coin ouest et une chambre entre les cloisons A et B.

Les boiseries, le placard et le plancher à joint continu

ont conservé leur état ancien

L'escalier devra être relocalisé
Les poutres ont été avariées lors des réparations antérieures

Le curetage intérieur Le rez-de-chaussée

La maison Papineau ayant subi une réparation majeure vers 1950, son aspect au début du curetage correspondait à la description suivante: des murs en planche de gypse, des papiers peints, des portes de contre-plaqué et des planchers de bois franc. On enleva rapidement ces recouvrements qui dissimulaient un revêtement de planchettes datant du début du siècle. Ces planchettes furent à leur tour enlevées, donnant ainsi accès au mur d'origine et à ses composantes: crépi, couleurs, papier peint. Une grande quantité de boiseries: plinthes, cymaises, allèges et tablettes de fenêtres composaient aussi ces murs. Deux placards utilisés comme réserve ou lieu de rangement pour la lingerie furent découverts dans les murs de la maçonnerie.

L'angle est de cette pièce après le curetage; les boiseries, le placard et le plancher sont authentiques.

A) cymaise
B) plinthe
C) moulure d'angle



Même si les portes étaient disparues, les encadrements avec les marques de quincaillerie et la boiserie intérieure étaient encore existants. Un autre placard plus petit occupait la cuisine près de l'âtre, et servait probablement d'armoire froide. Dans cette même cuisine, sur le mur ouest, à l'endroit où se situait l'âtre précédemment, on avait percé une fenêtre. Tous les vestiges de cet âtre, ceux d'un four à pain, ainsi que deux gonds qui soutenaient la porte du four ont été retrouvés. Tous ces indices allaient être essentiels au moment de la restauration de l'âtre et du four.

Le dernier élément découvert dans la cuisine fut un magnifique évier de pierre localisé dans l'embrasure de la fenêtre arrière. Personne n'avait soupçonné jusqu'ici son existence sous les recouvrements, d'autant plus que la gargouille extérieure était disparue.



Le vestige de la base de l'âtre et du four à pain.

À l'emplacement de cet âtre une fenêtre a été percée

L'évier de pierre trouvé dans l'embrasure de la fenêtre nord et localisé dans la cuisine.





Vestiges de cloisons d'origine en planche de pin.

- A) Poutres cordonnées*
- B) Plafond avec parcloses*
- C) Cloison en planche de pin*
- D) Ouverture pour passer un tuyau de fumée*
- E) Marque de cymaise*
- F) Marque de plinthe.*

Dans les autres appartements soit l'entrée, la salle, la chambre et le cabinet, de nombreux vestiges de cloisons disparues ou déplacées étaient encore visibles.

Par ailleurs on retrouva intact l'âtre de la salle qu'un revêtement moderne avait camouflé.



À gauche, le foyer moderne avant le curetage

À droite, le foyer d'origine qui était sous le revêtement



Le grenier

L'escalier donnait accès au grenier et débouchait sur une chambre, la seule pièce de cette partie de la maison. La finition des murs de cette chambre était faite avec les mêmes planchettes que l'on avait retrouvées au rez-de-chaussée et qui dataient des années 1910. En défaisant la chambre, la pièce se transformait en grenier tel qu'il existait en 1906. Le plancher fait en madrier de pin était d'inégale épaisseur. Quelques fenêtres de dimensions variées perçaient les pignons bâtis en pierre. *L'allégation du marché de vente de Hormidas Laurin à Napoléon Garand "Il y avait du sarrazin au grenier..." confirme aussi l'existence de ce grenier.*



*La chambre occupait anciennement ce coin du grenier.
La photographie présente une vue intéressante du pignon
La dissemblance de la maçonnerie à la hauteur de la sablière est nettement visible
Le plancher n'a subi aucune modification.*



Photo explicative de l'un des deux poinçons comportant des mortaises

- A) Poinçon de forme octogonale*
- B) Mortaises servant aux enrayures*
- C) Arbalétriers de la ferme*
- D) Ligne de coupe du pignon*
- E) Mortaises pour les arêtriers et chevron de croupe*

La charpente

La charpente était composée de trois fermes alternant avec des chevrons. On en déduit que la charpente était d'origine car toutes ses pièces étaient numérotées, technique habituelle à l'époque.

Les poinçons de chacune des fermes aux extrémités de la toiture comportaient trois mortaises au sommet et trois autres à environ cinq pieds plus bas. Actuellement, ces mortaises sont inutilisées bien qu'elles avaient déjà servi lors de la fabrication de la charpente.

Une observation attentive du toit permettait de constater, à chaque coin des reprises ou modifications. En faisant un rapport entre ces reprises et les mortaises, on pouvait conclure que les pignons étaient en croupe lors de la construction.

Une partie de la charpente.



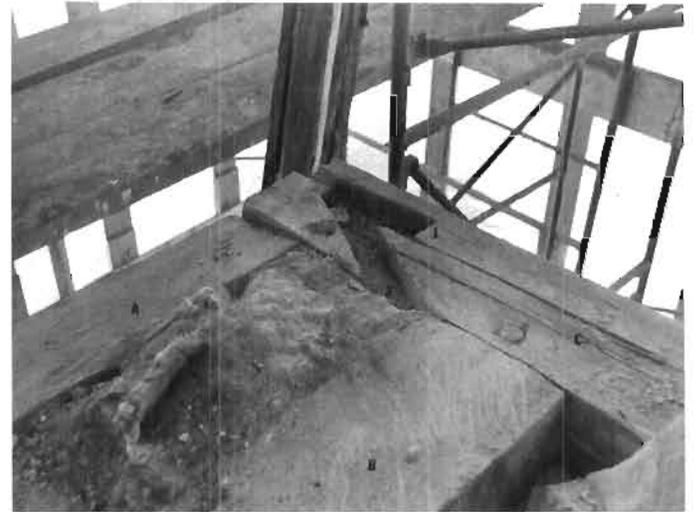
Détail de la charpente sur le poinçon central



Plusieurs autres indices réaffirmaient les assertions des chercheurs: le rapport entre les mortaises et les reprises, les réparations des cheminées, les mortaises dans les sablières, la réutilisation des pièces de charpente et la dissemblance de la maçonnerie au-dessus et au-dessous de la sablière

Une fois le curetage terminé, l'étape suivante est entreprise, soit l'analyse et l'interprétation de l'ensemble des éléments découverts en regard du rapport historique.

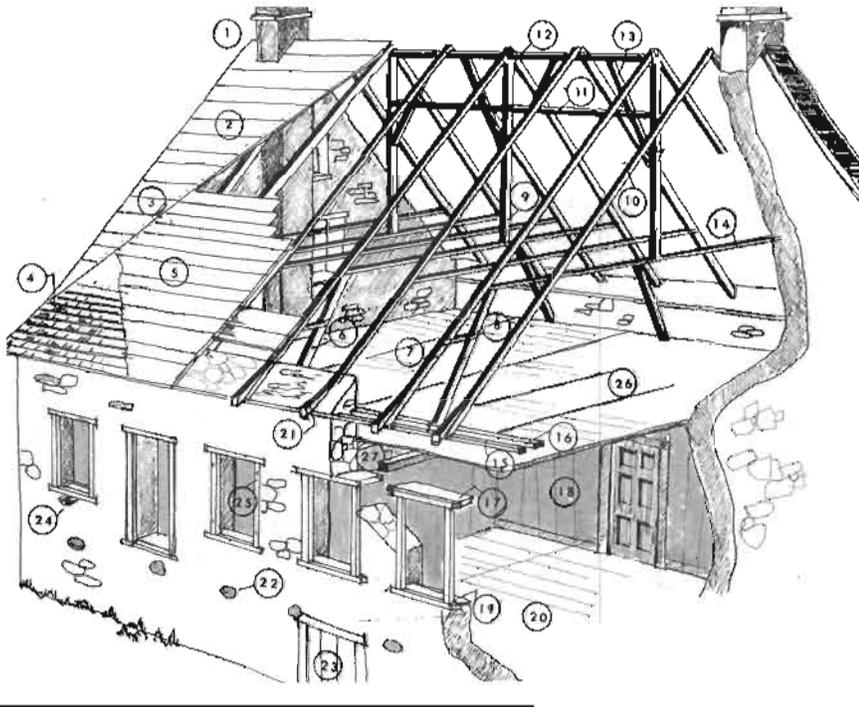
Cette analyse servira à situer l'époque de la vie de la maison à laquelle elle sera restaurée et à expliquer quels sont les motifs d'ordre architectural ou historique qui auront motivé ce choix.



Détail des sablières aux coins après avoir enlevé la maçonnerie

- A) Sablière extérieure du long pan.
B) Sablière intérieure du long pan

- C) Sablière du mur pignon.
1) Mortaise du chevron rampant dans le pignon de pierre
2) Mortaise pour recevoir l'arêtier du pignon en croupe



- 1 Souche de cheminée
- 2 Planche du toit modifiée
- 3 Ligne de reprise
- 4 Bardeau de cèdre
- 5 Planche du toit d'origine
- 6 Jambette
- 7 Arbalétrier
- 8 Moise
- 9 Poinçon
- 10 Chevron
- 11 Sous-faitière
- 12 Panne faitière
- 13 Demie croix St-André
- 14 Entrait
- 15 Sablière extérieure
- 16 Sablière intérieure
- 17 Linteau de fenêtre
- 18 Cloison
- 19 Allège
- 20 Plancher
- 21 Coyau
- 22 Solives de galerie
- 23 Porte de cave
- 24 Gargouille de l'évier
- 25 Faux-cadre
- 26 Plancher madrier de pin
- 27 Poutre cordonnée

Dossier historique

Le 10 janvier 1818, André Papineau, le père de André Benjamin, achète de son frère Joseph "un lopin de terre situé à la Côte St-François, susdite Paroisse St-Martin de la contenance de cinq arpents de front par environ trois arpents de profondeur, et, delà prenant six arpents de front sur le reste de la profondeur... avec deux granges dessus construites". Il acquiert en même temps un emplacement vis-à-vis du premier, au sud du "chemin du Roi", avec "maison et étable dessus construites". Aucune maison n'est encore construite sur le premier lot acheté situé au nord du chemin du Roi où se trouve la maison actuelle¹. La provenance de ces terrains reste ambiguë. Le changement des numéros des concessions et la non correspondance de ceux-ci avec les cartes s'y rapportant compliquent énormément les recherches. Cependant, pour la compréhension de la maison Papineau, il n'est pas nécessaire de retrouver les titres originaux. Ce qui est important ici, c'est de remarquer que lors de l'achat du terrain en 1818, il n'y a aucune maison de construite.

André Papineau meurt au mois de juin 1832. Celui-ci et son épouse Marie-Anne Roussel rédigent respectivement leur testament les 21 et 29 juin 1832. Les deux textes nous précisent qu'ils sont couchés, malades, dans leur maison de St-Martin². Nous pouvons supposer que la maison est construite entre 1818, année de l'achat du terrain, et 1832, année du décès de André Papineau.

Cependant un doute subsiste. André Papineau ne possède-t-il pas une autre maison dans le même village? Les recherches effec-

tuées ne nous permettent pas d'y répondre. Par contre, dans l'acte de Donation du 14 novembre 1843, entre Marie-Anne Roussel et son fils André Benjamin Papineau, il est fait mention d'une "maison en pierre" sur le terrain qui nous intéresse. De plus, André Benjamin Papineau possède déjà ce terrain "*par titre sous seing privé depuis mil huit cent trente neuf*"³.

À partir de ces deux éléments, il semble très probable que la maison mentionnée aux testaments de André Papineau et de Marie-Anne Roussel et celle de la donation ne sont qu'une seule et même maison.

Occupations successives

Pendant près de cinquante ans, André Benjamin Papineau occupe cette habitation. Au cours de cette même période, il participe très activement à la vie communautaire de Saint-Martin. On le sait marguillier, membre du syndic de la commission scolaire, maire, secrétaire trésorier, etc.

Le 23 mars 1886, il vend à Hormidas Laurin, commerçant de la paroisse Saint-Laurent, sa terre "*avec maison en pierre, grange étable et autres bâtisses*"⁴. Hormidas Laurin ne l'occupe pas immédiatement et la loue pour deux ans à Narcisse Brisebois, cultivateur de la paroisse Sainte-Dorothée⁵. Ce dernier ne semble pas trop se préoccuper de l'entretien et, l'année suivante, Hormidas Laurin le somme de "*curer les dites rigoles & fossés... De réparer les carreaux & vitres brisés...*"⁶.

Jusque là, nous n'avons aucun détail sur ce que pouvait être la maison au cours de ses soixante premières années. Aucun marché de construction, aucun inventaire après décès n'ont pu être retracés et donner ainsi des renseignements sur la maison. Après 1886, nous croyons qu'une nouvelle étape commence pour la maison. La venue d'un nouveau propriétaire, une maison passablement âgée et la constatation d'un mauvais entretien à la suite d'une location sont autant de bonnes raisons qui justifient des travaux à faire. Mais, aucun document ne témoigne d'une quelconque transformation ou réparation à la maison. Seul le testament d'Anastasia Prénovost, épouse de Hormidas Laurin, mentionne qu'il y a une chambre au sud-est en 1895⁷. Ceci est la seule information que nous avons pu recueillir pour la période 1818-1895.

Par la suite, les renseignements ne sont guère plus nombreux. Lors de la vente de Hormidas Laurin à Napoléon Garand, en 1906 il y a dit-on du "*sarrasin dans le grenier*" et des "*patates*" dans la "*cave*"⁸. Le contrat de donation passé entre Napoléon Garand et Séraphin Taillefer, la même année, n'est guère plus explicite⁹. Octavie Champagne, veuve de Séraphin Taillefer, donne une partie de ses biens à son fils Henri Taillefer en 1917 et se réserve trois appartements dans la maison¹⁰.

Ce n'est que dans l'acte de donation d'Octavie Champagne à Henri Taillefer, le 18 octobre 1919, qu'un peu plus de renseignements sont apportés. Elle se réserve alors "*quatre appartements situés à l'Ouest de la maison*", séparant "*en deux du nord au sud*,

la salle d'entrée de la dite maison, de manière à donner à la dite donatrice la partie faisant face à la grande porte". De plus, le donataire s'engage à "placer une trappe dans les appartements réservés par la donatrice et de mettre un escalier". Par contre, ces éléments doivent être pris avec beaucoup de réserve car, nous précise-t-on, c'est la maison sur l'immeuble 524 qui doit être divisée ainsi, alors que notre maison se situe sur le lot 528¹¹. Est-ce une erreur de transcription? Il est difficile d'y répondre, le manuscrit de cet acte ne se trouvant pas dans le greffe du notaire. Nous devons donc prendre ces renseignements comme une possibilité de transformation dans la maison et non comme une certitude.

La période de 1886 à 1919, à part les quelques renseignements sur le nombre d'appartements, ne nous dit rien de la maison. Toutefois, dans un temps relativement court, 1906-1919, plusieurs transactions se font. En 1906, il y a achat de tout le lot par Napoléon Garand, fermier du village de Notre-Dame-des-Neiges ouest puis, donation de celui-ci à Séraphin Taillefer de Saint-Martin. La veuve de Séraphin Taillefer, Octavie Champagne, se donne en 1917 et de nouveau en 1919 à ses trois fils Joseph, Albert et Henri Taillefer; ce dernier reçoit à chaque fois la partie où se trouve la maison "Papineau". Tous ces actes, notamment les donations, comportent une série d'obligations de part et d'autre: versement d'une rente, réservation d'appartements, fournitures de certaines denrées, etc. Non seulement tout cela implique-t-il des transformations à la maison, mais également renseigne énormément sur le genre de vie des occupants, leur richesse.

Dans la période de 1919 à nos jours, les documents sont encore moins bavards sur la maison. À peine mentionne-t-on son existence. Le temps assez long de cette période et le double changement de propriétaire en 1957² et 1964¹³ sont là des facteurs qui peuvent amener des transformations ou des réparations.

Conclusion

Le dossier historique n'apporte donc que très peu de données sur la maison; à peine a-t-on pu découvrir qu'il y avait une chambre au sud-est de la maison en 1895 et qu'il y a pu y avoir plus de trois ou quatre appartements vers 1917-1919. Ce sont là des éléments tout à fait insuffisants pour permettre de suivre l'évolution architecturale du bâtiment.

Cette insuffisance du dossier historique doit être compensée par la mise à jour des différents éléments architecturaux de la maison. C'est au cours du curetage, moment où on débarrassera toutes les structures originales des éléments postérieurs alors que tous les éléments architecturaux encore en place seront datés, que le dossier historique qui a pu paraître nul au niveau architectural, sera d'une très grande utilité. Le dossier historique de la maison André B. Papineau est très précis au niveau chronologique et pourra facilement servir à la datation de tous les éléments trouvés. Il possède en outre, tout un ensemble de données ethnographiques, sociologiques et économiques qui pourraient être utilisées dans des recherches ultérieures.

Les époques

La maison André B. Papineau a subi deux modifications majeures. Les vestiges trouvés lors du curetage en témoignent

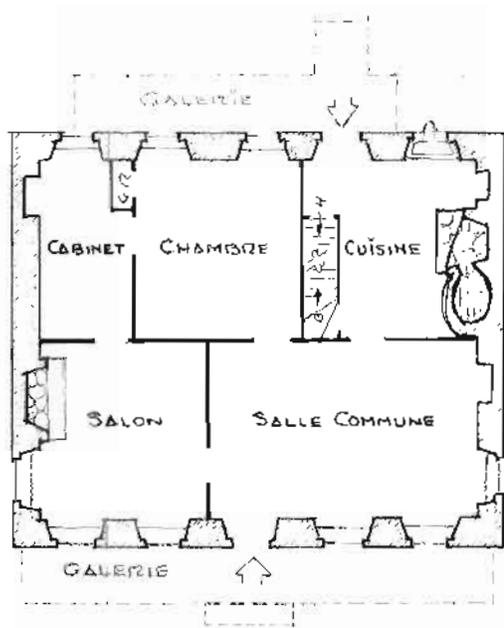
La plus récente est celle qui fut exécutée vers 1950 alors que l'on recouvrit les murs intérieurs de planches de gypse. Après cette époque, la maison ne connaîtra aucun changement important. C'est l'architecture de cette période qui a été décrite précédemment.

La première modification de l'habitation originale des années 1900-1910. À cette époque, l'intérieur de la maison est recouvert de planchettes, les lucarnes sont modifiées et les galeries ajoutées.

La maison fut construite par André Papineau entre 1820-1830 et il l'habita jusqu'en 1839. André Benjamin Papineau lui succéda et l'occupa jusqu'en 1886. Assurément, les vestiges découverts sur les murs de maçonnerie soit les boiseries telles que plinthes, cymaises, enduits et couleurs datent de la période de André B. Papineau. Après 1886, débutèrent les réparations de la maison. Pour appuyer cette affirmation, une moulure de parclose du plafond du salon portait à l'endos cette inscription: "Célestin Gratton, Thomas Jolicoeur 1887, Saint-Martin" L'hypothèse voulant que Hormidas Laurin fut celui qui en fit les premières modifications majeures, fort possiblement la toiture, demeure davantage plausible.



Inscription trouvée à l'endos d'une parclose récupérée au plafond du salon. On peut y lire, écrit au crayon de plomb, les noms de Célestin Gratton, St-Martin 1887 et Thomas Jolicoeur.

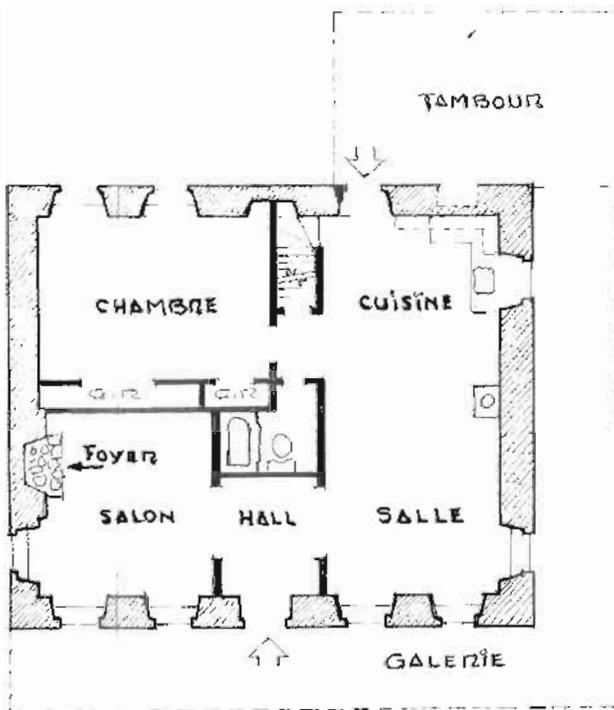


Plan après
restauration

Suite à ces constatations, on décide de restaurer la maison à cette période d'avant 1887. Cet objectif de sauvegarde de la maison correspondait à l'intention première de conserver la maison de André B. Papineau, notable, patriote, député et premier maire de Saint-Martin.

La restauration

Les plans de restauration furent réalisés avec un très grand souci de conservation des vestiges. Tous les éléments correspondant à l'époque choisie furent conservés. Le cloisonnement fut refait conformément aux vestiges et non en fonction de l'utilisation future de la maison.



Plan avant
restauration

Presqu'inévitablement des accessoires modernes, comme le chauffage et le système électrique, furent intégrés à la maison. Toutefois la recherche a permis de trouver des solutions pour camoufler ces accessoires modernes tout en leur conservant leur efficacité.

L'extérieur

On a refait la maçonnerie par un procédé à joints pleins et remplacé les deux cheminées à leur endroit d'origine.

La toiture fut reconstruite avec les pignons en croupe. Les lucarnes ont retrouvé leur état ancien avant d'être recouvertes en bardeau de cèdre, comme le toit.

Toute la fenestration fut renouvelée et les ouvertures furent regarnies de leurs boiseries et de leurs contrevents, les galeries en façade et à l'arrière rebâties à partir des vestiges.

Prototype d'une ouverture après restauration, munie de contrevents et de boiseries.



La façade arrière de la maison avant et après restauration





Détail d'une fenêtre

Le sous-sol

L'aménagement du sous-sol d'autrefois ne se prêtait plus à une restauration. On ne conserva que les éléments initiaux tels que la fenestration et le placard. L'autre partie de la pièce fut arrangée sobrement de façon agréable et pratique. On y a logé les services sanitaires, la salle de mécanique et une réserve.

Le rez-de-chaussée

Au rez-de-chaussée les cloisons furent replacées à leur endroit d'origine. La fenestration fut complètement renouvelée. La quincaillerie fut forgée à partir de modèles en place ou d'après certaines pièces trouvées dans des maisons des environs et de la même époque.



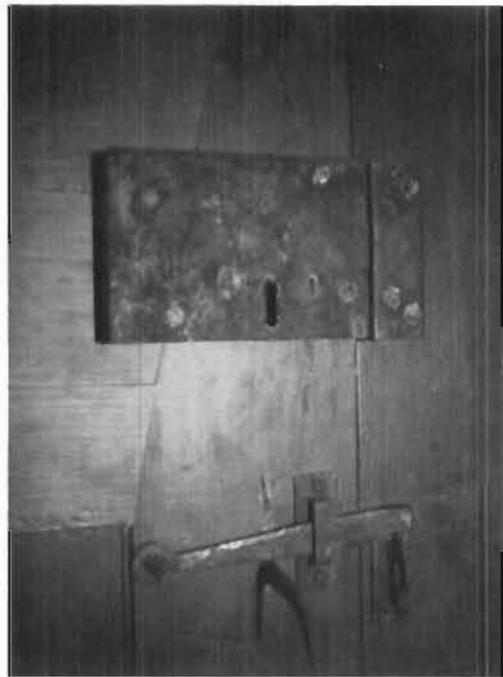
*Détail de la targette des
fenêtres
Profil de l'allège et de la
cymaise d'origine.*



*Poignée de la
porte principale*



*Verrou de la
porte arrière*



*Serrure et clenche de la porte
arrière.*



Dans la cuisine, l'âtre et le four à pain furent rétablis. Un nouvel escalier cloisonné rendit accessible le grenier et le sous-sol.

On décapa les plafonds, les poutres et les planchers de façon à leur redonner leur teinte naturelle. On retoucha le plancher afin de faire disparaître les anciennes trappes.

À l'origine, cette porte donnait accès au grenier. Observez la largeur des deux planches et les barrures à queue d'arronde.

Ces photographies mettent en évidence l'angle nord de la cuisine avant et après la restauration



Le grenier

Les pignons de pierre furent démolis et la charpente des croupes refaite. Derrière la maison, les deux lucarnes furent réinstallées, la toiture retrouvant ainsi son caractère authentique. Un nettoyage à fond du plancher contribua à lui redonner une patine que seul le temps est en mesure de produire.

Le travail des chercheurs et des spécialistes a voulu reconstituer les principales étapes de la restauration de la maison André B. Papineau. La réalisation de ce projet aura servi à renouer avec les anciens procédés de construction de nos ancêtres et d'apprécier l'habileté et le goût des constructeurs de cette époque.

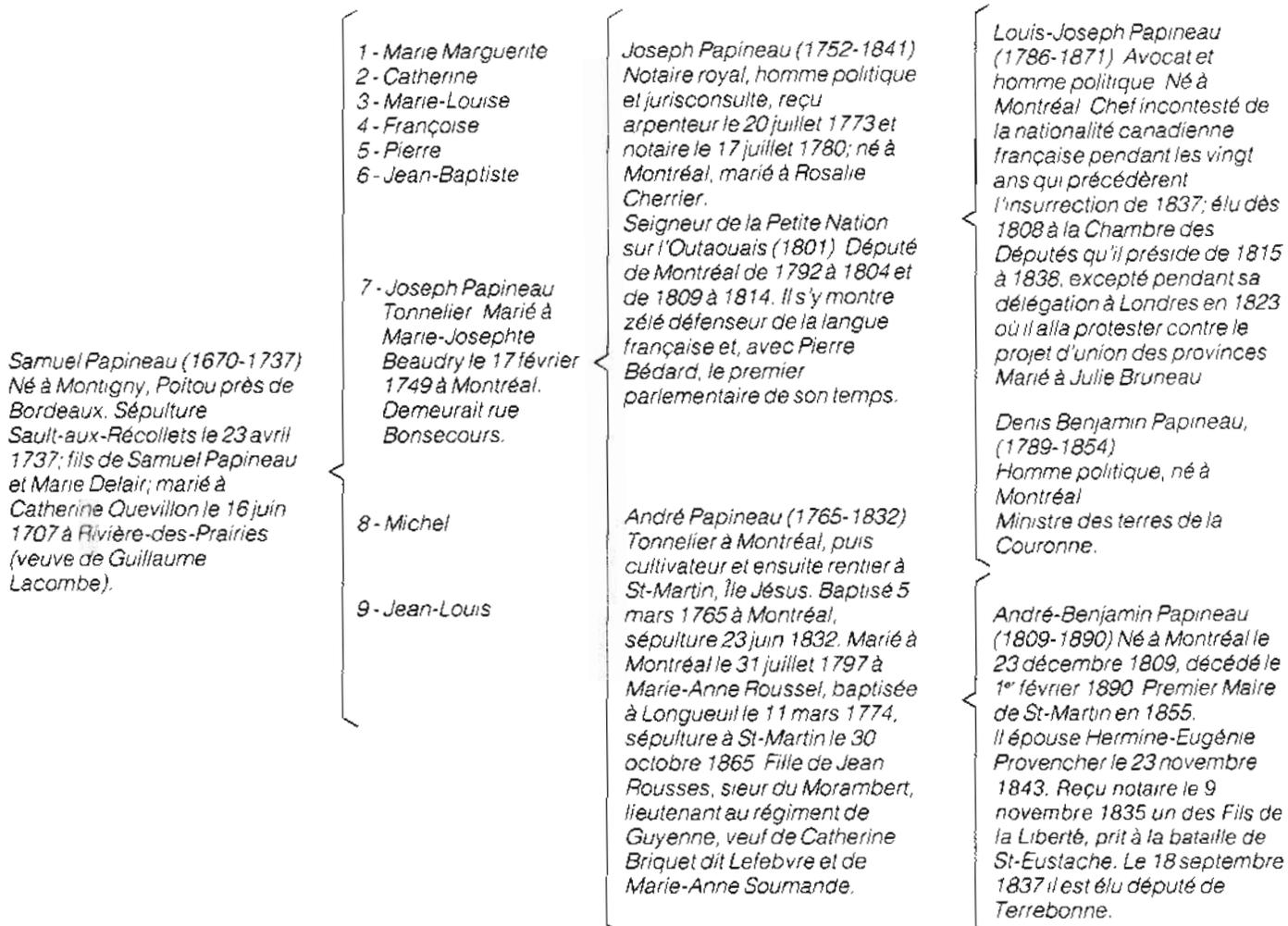
Annexes

- 1- Notaire J.A. Berthelot, 10 janvier 1818, *Vente de terrains par Joseph Papineau Eers à André Papineau son frère*
- 2- Notaire P.J. Filiatrault, 21 juin 1832, *Testament solennel de André Papinaud Écuyer*
Idem, 29 juin 1832, *Testament solennel de Dame Vve Marie Anne Roussel*
- 3- Idem, 14 novembre 1843, *Donation d'un terrain par Dame Marie Anne Roussel veuve de André Papineau Écuyer, à A.B. Papineau, Écuyer son fils.*
- 4- Notaire J.B. Crevier, 23 mars 1886, *Vente par A.B. Papineau à Hormidas Laurin*
- 5- Notaire Philias J.B.M. Crevier, 23 mars 1886, *Bail à loyer entre Hormidas Laurin et Narcisse Brisebois*
- 6- Notaire L. Sauriol, 7 juin 1887, *Sommation par Hormidas Laurin à Narcisse Brisebois*
- 7- Notaire U.B. Desrochers, 15 janvier 1895, *Testament de Anastasie Prénovost, épouse de Hormidas Laurin*
- 8- Notaire C.S. Tassé, 7 juin 1906, *Vente par Hor. Laurin à M. Nap. Garand*
- 9- Idem, 20 juin 1906, *Donation par Nap. Garand à Mr Sérap. Taillefer.*
- 10- Notaire J.A. Guy, 14 juillet 1917, *Donation par Madame Octavie Champagne veuve de Séraphin Taillefer à M. Henri Taillefer.*
- 11- Idem, 18 octobre 1919, *Donation par Dame Octavie Champagne Vve de M. Séraphin Taillefer à M. Henri Taillefer*
- 12- Notaire Léo Taillefer, 20 décembre 1957, *Vente par Henri Taillefer à Doris Taillefer.*
- 13- Idem, 23 janvier 1964, *Vente M. Doris Taillefer à M. André Lacroix*

Chaîne des titres

André Papineau	1818-1832
Marie Anne Roussel veuve André Papineau	1832-1839
André Benjamin Papineau	1839-1886
Hormidas Laurin	1886-1906
Napoléon Garand	1906
Séraphin Taillefer et Octavie Champagne	1906-1917
Henri Taillefer	1917-1919 rétrocession à Octavie Champagne le 18 octobre 1919 et donation Octavie Champagne à Henri Taillefer le 18 octobre 1919
Doris Taillefer	1919-1957
André Lacroix	1957-1964 1964

Tableau généalogique partiel de la famille Papineau.



Documentation fournie par la Société d'histoire de l'Île Jésus.

FP26-04

Dans la même collection:

La maison André B. Papineau
Ville de Laval

L'église et l'enclos paroissial
de Saint-Mathias de Rouville

La prison des plaines d'Abraham

Les monuments historiques de Laterrière

Les églises et le trésor de Saint-Pierre de la
Rivière-du-Sud

Les églises et le trésor de Berthierville



Ministère des
Affaires culturelles
Direction générale du patrimoine